Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 24.06.20 | 53e année | No 22

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Violaine Blétry-de Montmollin

Opportunités et légèreté!

En chinois, le terme de crise provient de l'association de deux notions: danger et opportunité. Mais contrairement aux idées préconçues, cela ne signifie pas qu'il y a antinomie entre ces deux éléments. En effet, ne pas tenter de saisir l'opportunité de la crise, c'est tout simplement laisser passer sa chance, et ne plus entreprendre.

Ces réflexions sont primordiales avec les bouleversements que nous vivons. Nous devons dépasser plus que jamais les dogmes et les visions stéréotypées du monde, remettre en questions nos idées parfois préconçues, oser entrer sur des terrains qui nous poussent même parfois à revoir nos propres valeurs.

Et pour relever ces défis, nous pouvons nous appuyer sur le niveau de conscience et d'intelligence collective de notre population, de nos entreprises et de nos collectivités publiques, sur la solidarité et la cohésion qui s'est manifestée entre les habitants et sur notre capacité à casser les codes et à réaliser en quelques heures des changements primordiaux qui semblaient invraisemblables en plusieurs années!

Mais cet été, il est l'heure de profiter aussi! Profiter de nos familles retrouvées, profiter de nos espaces publics, de notre lac, de nos commerces dynamiques, de nos terrasses qui foisonnent mais surtout de notre région qui ne demande qu'à être (re)visitée à pied, en train, en bus, en bateau ou à vélo!

Bref, profitons de vivre, tout simplement et en toute légèreté! Nous en avons bien besoin!

Bel été à toutes et tous!

Directrice de la Sécurité et des Infrastructures

Avant d'emménager dans ses nouveaux locaux à Peseux, le théâtre Tumulte investira cet été les jardins de la villa Lardy pour un festival de théâtre en plein air. (Bernard Python - Atelier 333)

Le théâtre Tumulte renaît

Des acteurs culturels et associatifs de l'ancienne usine Sugus à Serrières, c'était l'un des derniers encore en quête de nouveaux locaux. Le théâtre Tumulte s'installera dès cet automne à Peseux, dans ce qui fut autrefois un restaurant chinois. En attendant de pouvoir emménager, il investira cet été les jardins de la villa Lardy pour un festival de théâtre.

Après quinze ans, c'est avec «une certaine tristesse» que le théâtre Tumulte quittera fin juin son antre de Serrières. Mais les comédiens Jean-Philippe Hoffman et Monique Ditisheim ont en vu d'autres au cours de la tumultueuse existence de leur compagnie et ont d'ores et déjà programmé tout une série de spectacles pour leur première saison dans leur nouveau théâtre, un lieu encore à aménager qu'ils ouvriront à d'autres compagnies.

«Nous ne savons pas encore quand nous pourrons en disposer, mais espérons pouvoir ouvrir dès cet automne», soulignait vendredi dernier Jean-Philippe Hoffman, à l'heure d'annoncer la bonne nouvelle. Et de remercier la Ville de Neuchâtel pour l'appui apporté lors des recherches et le coup de pouce accordé pour l'aide au loyer. «Hormis un restaurant associatif, tous les locataires culturels de l'ancienne usine Suchard ont pu être relogés», relevait de son côté le directeur de la culture Thomas Facchinetti.

Quatre spectacles

Avant d'emménager à Peseux, le théâtre Tumulte donne rendez-vous du 2 juillet au 16 août dans les jardins de la villa Lardy pour un programme estival, monté avec la complicité de la comédienne Isabelle Bonillo. Quatre spectacles se tiendront sous le couvert de son camion-chapiteau, dont «L'Ouvrir», de et par Isabelle Bonillo, «Les reines de Piques» de Jean-Marie Piemme par le théâtre Tumulte et «Ma folle otarie» de Pierre Notte par Olivier Nicola. (ab)

Infos et réservations: www.tumulte.ch

4

Le NIFFF fera frissonner son public en ligne avec une sélection de films inédits à découvrir du 3 au 11 juillet.

8

Le réseau de vélos en libre-service Neuchâtelroule annonce l'arrivée de 140 nouveaux vélos tout neufs.

16

Coup de projecteur sur l'association «Villa Castellane», qui souhaite enrichir la vie culturelle de Neuchâtel.

Du soleil
DANS VOTRE VIE

Évaluez
votre projet photovoltaïque

Bénéficiez
immédiatement de l'avance des subventions fédérales

Contactez votre expert multi-énergies au 0800 800 012
viteos.ch/solaire

viteos

Fontaine-André

Nouvelles cuves pour le réservoir

Le réservoir de Fontaine-André est en cours d'assainissement sur les hauts de la ville. Deux nouvelles cuves seront construites dans l'ancien réservoir et une nouvelle station de pompage sera créée.

Construit en 1954 pour alimenter l'est de la ville de Neuchâtel, le réservoir de Fontaine-André ne répond plus aux normes actuelles. Les travaux entrepris visent donc à le mettre en conformité.

La première étape consiste à retirer la terre qui recouvre le réservoir et à démonter son toit, constitué de deux voutes concentriques. Cette intervention va permettre de construire deux nouvelles cuves de 2'000 m^3 chacune dans le cylindre constitué par l'ancien réservoir. Une cuve pourra ainsi rester en service lors des travaux de nettoyage de l'autre cuve. De plus, elles ne seront accessibles qu'une fois vidées évitant ainsi tout contact de l'eau avec l'extérieur.

Extension au Landeron

Le réservoir de Fontaine-André alimente également depuis 1978 la Communauté des eaux de Neuchâtel (CEN) constituée à l'origine par les communes d'Hauterive, Saint-Blaise, Cornaux et Cressier. Cette alimentation est assurée par une station de pompage intégrée dans le bâtiment existant qui a été rénovée en 1992. Aujourd'hui, ces installations doivent être consolidées pour permettre l'extension de la CEN au Landeron.

Ainsi, dans un deuxième temps, un local technique destiné à accueillir la nouvelle station de pompage et l'infrastructure de télécommande des installations sera construit à l'intérieur de l'ancien réservoir. Deux pompes capables de refouler jusqu'à 7'200 m^3 par jour y seront installées et un emplacement sera réservé pour en poser une troisième si cela s'avère nécessaire dans le futur.

Fin en avril 2021

Selon le planning, les travaux devraient se terminer en avril 2021. Leur coût est estimé à 2,98 millions de francs. Ils sont cofinancés à hauteur de 2/3 par la Ville de Neuchâtel et de 1/3 par la CEN. Le fonds cantonal des eaux subventionne ces travaux à hauteur près d'un million.

Rencontre avec Luul Sebhatu, président de l'association « Journée des réfugiés »

« Une personne qui prend autant de risques, qui met en question sa vie, ne le fait pas par plaisir », indique Luul Sebhatu, président de l'association « Journée des réfugiés ». (Bernard Python - Atelier 333)

L'intégration prend du temps

La 40e édition de la Journée des réfugiés aurait dû se tenir samedi au centre-ville. Même si l'événement est annulé, les sujets de la migration et de l'asile restent d'actualité. Trois questions à Luul Sebhatu, président de l'association « Journée des réfugiés » et membre de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle.

Neuchâtel a la réputation d'être un canton qui fait preuve d'ouverture. Est-ce vraiment le cas ?

Neuchâtel est effectivement un canton assez ouvert, sa culture d'accueil a été primée à plusieurs reprises tant aux niveaux national qu'européen. J'ai tout de même peur que l'on se repose sur nos lauriers. On ne peut pas dire qu'il n'existe pas de discrimination. Quand je suis arrivé à Neuchâtel le 3 février 1982, il n'y avait pas autant de communautés différentes. Je pense surtout à la jeune génération, aux enfants qui ont grandi et suivi leurs études ici, comme mon fils. Vivre la discrimination serait d'autant plus dur à accepter pour eux. La Suisse consent à d'importants efforts d'intégration pour les nouveaux arrivants, toutefois il reste des aspects à améliorer pour ceux qui étaient déjà là.

A quelles difficultés sont confrontés les réfugiés ?

Un réfugié a quitté sa région d'origine, sa famille, sa culture, sa terre et ses amis pour sauver sa vie. En quittant son pays d'origine pour des conflits ethniques, religieux ou d'opinion, la personne migrante va être confrontée à une succession d'obstacles. Beaucoup de questions reviennent sans cesse. Rien n'est organisé, car les migrants s'échappent souvent brusquement. Si je prends le cas des Africains, que je connais bien pour l'avoir vécu, ils font appel à des passeurs pour rejoindre la Lybie, où ils rencontreront l'horreur. Aujourd'hui, en 2020, on vend des êtres humains. Les plus chanceux embarqueront sur un bateau ne sachant pas ce qu'il va advenir. Ce qui est certain, c'est qu'une personne qui prend autant de risques, qui met en question sa vie, elle ne le fait pas par plaisir. Si elle parvient à rejoindre l'Europe, une nouvelle succession de problèmes se présente. Je me rappelle qu'on m'a demandé mon acte de naissance, un document qui n'est pas délivré dans tous les villages en Erythrée. Les gens qui fuient leur pays ne connaissent absolument rien aux procédures d'asile. Alors qu'ils ont déjà de la peine à se retrouver eux-mêmes, ils doivent s'habituer à un environnement totalement inconnu. Si la demande d'asile aboutit, le refugié doit apprendre une nouvelle langue, participer à des stages de travail, se familiariser à son environnement. L'intégration prend du temps. S'il était marié, avec des enfants, de nouvelles questions se posent pour le regroupement familial. La famille devra traverser les mêmes frontières et d'autres obstacles. Les enfants, accueillis ici, sont envoyés à l'école dans des classes d'accueil. Comme le système se base sur l'âge des enfants, ceux-ci se retrouvent souvent dans des degrés trop élevés par rapport à leurs connaissances. Ces enfants, qui accumulent du retard, sont trop souvent frustrés. Au moment d'entreprendre une formation, là aussi, ils se retrouvent pénalisés, car leurs parents peuvent difficilement les conseiller et les aider dans la recherche d'un travail.

Quel message souhaitez-vous adresser à la population neuchâteloise ?

J'entends souvent les gens dire que les réfugiés ne font rien, mais encore faut-il qu'ils trouvent une place de travail et qu'on veuille bien leur donner une chance. Si on se met un moment à leur place, on se rend bien compte qu'il ne s'agit pas de mauvaise volonté. Ils vivent des situations extrêmement difficiles. Les réfugiés ont besoin de solidarité. Nous sommes des êtres humains avant tout. J'aimerais lancer un appel à toutes les entreprises pour les encourager à engager des jeunes issus de la migration. C'est un investissement pour l'avenir ! (ak)

Exposition en ligne

La Commission fédérale des migrations a mis en ligne une exposition sur l'exil. Destinée aux jeunes, elle leur donne la possibilité de suivre les différentes étapes parcourues par les migrants. Infos : www.flucht-fuir.ch

Le Festival international du film fantastique de Neuchâtel fera frissonner en ligne du 3 au 11 juillet

Le NIFFF s'invite dans les foyers

Contraint de repousser sa 20e édition en raison de la pandémie, le Festival international du film fantastique de Neuchâtel fera cette année frissonner à distance. D'une sombre histoire de virus à un «survival antipatriarcal» en passant par une comédie musicale japonaise, une vingtaine de films inédits seront proposés du 3 au 11 juillet sur la plateforme Cinefile.ch. En écho à cette sélection, une émission quotidienne sera diffusée en ligne, avec différents invités.

Le public pourra visionner en ligne une vingtaine de films inédits, dont «Chasing Dream», du réalisateur hongkongais Johnnie To. (photo sp)

Lorsqu'il est devenu clair début mars déjà que la 20e édition du festival ne pourrait avoir lieu, les calendriers de sortie des films étant repoussés les uns après les autres, «cela a été un choc», confiait sans ambages la directrice du NIFFF, Anaïs Emery, lors d'une conférence de presse retransmise jeudi dernier en ligne. Quatre mois avant l'échéance, il a fallu repartir de zéro pour réinventer un tout nouveau festival, une édition «hors-série» entièrement numérique, sans salles de cinéma, sans rencontres en public ni compétitions, mais néanmoins «fidèle aux fondamentaux du NIFFF».

«Un concentré» fantastique

Alors que la diffusion digitale effraie, le NIFFF proposera une vingtaine de films inédits en ligne via la plateforme de streaming payante Cinefile.ch. Pour ne pas compromettre leur sortie ultérieure en salles, leur visionnage sera limité à 1'000 vues par titre et accessible uniquement depuis la Suisse, grâce à la géolocalisation. Loin d'avoir été élaborée par défaut, cette sélection, permise grâce aux liens de confiance noués au fil des ans par le festival, se veut «un concentré» de la programmation habituelle. «On préférait montrer moins de films, mais être derrière à 100%», souligne Anaïs Emery.

La palette va d'un «survival antipatriarcal» turc (Av: the Hunt) à une plongée en eaux troubles sur les traces d'un mystérieux virus (Sea Fever), du dernier opus du génie hongkongais Johnnie To (Chasing Dream) à une romance «dystopique» troublante venue de France, baptisée «Poissonsexe». Sans oublier «Jumbo» de la belge Zoé Wittock, qui voit une jeune fille s'amouracher… d'un manège. Le public pourra élire son préféré.

Une émission quotidienne

Le NIFFF proposera par ailleurs chaque soir en ligne une émission diffusée depuis le Théâtre du Passage pour discuter des films présentés, de l'actualité de la production audiovisuelle mondiale et des films fantastiques marquants de ces vingt dernières années. Animée par Audrey Cavelius, elle alternera discussions en direct, chroniques et interviews filmées, avec des figures marquantes de l'histoire du cinéma de genre, tel le réalisateur Álex de la Iglesia, mais aussi des écrivains et des spécialistes des effets visuels. (ab)

Toutes les infos sur www.nifff.ch

Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di 11h-18h, tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Redécouverte dans les vastes salles du Musée: les collections permanentes; les automates Jaquet-Droz (sans démonstration); le legs Amez-Droz et l'exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire». De nouveaux événements seront programmés dès juillet. Maximum 50 visiteurs (y compris les enfants). La cafétéria et la boutique sont fermées jusqu'à de nouvelles dispositions.

Galeries de l'histoire, antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14h-16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di 10h-18h, tél 032 718 37 00, www.museum-neuchatel.ch. Espaces accessibles: Cabinet des curieux; Dioramas des mammifères; Dioramas des oiseaux et des oiseaux d'eau (sans interactivité). Espaces fermés: A l'échelle des insectes, Histoire de terre, Traces des mammifères, cafétéria et boutique. Maximum 50 visiteurs (y compris les enfants).

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di 10h-17h, tél 032 717 85 60, www.men.ch. Exposition temporaire «Le mal du voyage», un médiateur est à disposition les mercredis et dimanches à 14h; Dim 21 juin, l'expo temporaire est bilingue F/D de 14h à 17h; «L'impermanence des choses» exposition de référence. Le Café propose une petite restauration et fonctionne selon les recommandations de Gastro Suisse.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), tél. 032 718 23 50/53, www.jbneuchatel.ch. «Trois règnes» exposition d'aquarelles d'Antoine Richard, Café du jardin, tous les jours de 10h à 18h jusqu'au 6 décembre 2020.

Atelier des musées Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Ateliers 4-6 ans:
- «Des fleurs aux mille couleurs» Jardin botanique, lu 06.07 14h00-15h30
- «Papillons» MHN, me 08.07 10h00-12h00
- «A plumes» MHN, me 08.07 14h00-15h30
- «Les mystères de la plage» MEN, ve 10.07 14h00-15h30

Ateliers 4-6 ans DUO (1 enfant + 1 adulte):
- «Fleurs…couleurs…bonheur!» MAHN, ma 07.07 14h00-15h30
- «Dragon, anges ou démons» MAHN, je 09.07 10h00-11h30

Ateliers 7-11 ans:
- «Aquarelle au bord de l'eau» MAHN, me 01.07 14h00-16h00
- «Des fleurs aux mille couleurs» Jardin botanique, lu 06.07 10h00-11h30
- «Une journée sur la piste des habitants de la forêt» MHN et Jardin botanique, ma 07.07 9h30-15h30

Ateliers ados (dès 12 ans):
- «Les surprises du monotype» MAHN, me 08.07 14h00-1600

Ateliers adultes (dès 16 ans):
- «Atelier de gravure» MAHN, sa 11.07 11h00-17h00

L'actualité culturelle

Nouveau single pour Afra Kane

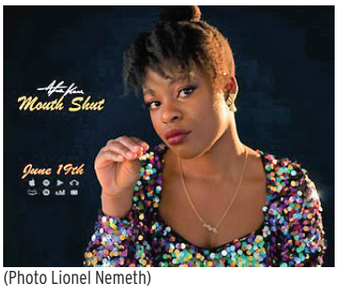

(Photo Lionel Nemeth)

Une voix qui serpente sur des rythmes jazzy et des doigts qui courent sur le piano en virtuose: après un premier album remarqué, l'artiste neuchâteloise Afra Kane vient de sortir un nouveau single. «Mouth Shut est une chanson qui veut faire taire toutes les mauvaises voix de discrimination, stéréotypes contre l'âge, le sexe et la race», explique la jeune auteur-compositeur-interprète d'origine nigériane, qui a grandi en Italie avant de venir étudier à Neuchâtel.

«Mouth Shut»: disponible sur Itunes, Spotify et sur https://afrakane.bandcamp.com/

Bach en point d'orgue

Bonne nouvelle pour les mélomanes: avant la tenue du Festival d'été, avec des concerts de musique classique en plein air chaque samedi pendant les vacances d'été à la Collégiale, l'organiste Simon Peguiron donnera ce vendredi un récital autour Johann Sebastian Bach. Trois œuvres sont au programme: la Fantaisie et fugue en do mineur, la Sonate en trio n° 1 en mi bémol majeur et la Fantaisie et fugue en sol mineur. Alors que le nombre de places est limité à l'intérieur de la Collégiale en raison des règles sanitaires en vigueur, les réservations sont recommandées. En cas de forte demande, le récital sera joué une seconde fois à 19h30.

Vendredi 26 juin à 18h30 à la Collégiale. Entrée libre, collecte. Réservations: par e-mail à simon@nazard.org ou par téléphone au 076 507 76 56.

Tout (es) en dentelles

L'association des dentellières du canton de Neuchâtel donne rendez-vous ce dimanche au Château de Valangin pour des démonstrations. Perchées dans leur haute tour, elles feront bouger les fuseaux de leurs doigts de fée et vendront certaines de leurs créations. L'animation est proposée dans le cadre de «Sens dessus dessous», une exposition qui s'intéresse aux sous-vêtements à travers l'histoire. Culotte, corset, crinoline, soutien-gorge, bas, jarretière: les pièces présentées en disent long sur les changements sociétaux intervenus au fil des siècles.

Dimanche 28 juin de 14h à 17h au Château de Valangin.

Sculptures au Palais

Située dans un pavillon historique qui servait autrefois d'arrêt de bus, le Palais, la plus petite des galeries d'art de Neuchâtel, présente «Epic Solides» de Jacques Duboux, une exposition d'un jeune plasticien vaudois qui confère à ses sculptures différentes caractéristiques, encourageant notamment leur préhension. Le choix des matériaux et la posture des pièces viennent cependant compromettre leur usage potentiel, menant à une représentation mentale du mouvement et du geste. Six pièces issues de trois différentes séries sont présentées.

«Epic Solides»: à voir jusqu'au 30 août à la galerie Palais, rue des Saars 1, par les baies vitrées ou sur rendez-vous par courriel à info@palais-galerie.ch

(Jacques Duboux, «Dynamie»)

Après quatre mois, la chorale de la Rochette retrouvait le plaisir de chanter ensemble

Gospel en chœur sur les Jeunes-Rives

Les passants qui profitaient des derniers rayons du soleil lundi soir sur les Jeunes-Rives ont eu la surprise d'entendre des chants de gospel s'élever dans le ciel. Loin d'un concert improvisé, c'était la Chorale de la Rochette qui avait sollicité l'autorisation de la Ville de Neuchâtel de pouvoir répéter en plein air. Pour le plaisir de se retrouver et chanter à nouveau ensemble.

Pour la chorale, ces retrouvailles d'un soir n'avaient qu'un seul but: le plaisir de se revoir et de chanter à nouveau ensemble.
(David Marchon - Atelier 333)

«Je suis fière de vous. Après quatre mois, je m'étais dit que cela allait être la catastrophe, mais c'était loin d'être le cas, bravo!» Au terme de la répétition, la directrice de la chorale de la Rochette Isabelle Joos était rayonnante, de même que la quarantaine de choristes présents. Séparée en petits groupes, la chorale venait d'enchaîner pendant près d'une heure et demie les différents chants à son répertoire, de «Praise him» à «Oh happy days», pour le bonheur des passants.

«Ce n'était pas vraiment une répétition, mais plutôt des retrouvailles», souligne la cheffe de chœur. Loin de perfectionner les chants et d'en apprendre de nouveaux, l'idée était, tout simplement, de permettre à la chorale de se réunir pour retrouver le plaisir de chanter ensemble. Et la seule solution, pour ce faire, était de chanter en plein air, l'Eglise de la Rochette étant trop petite pour respecter la distanciation sociale entre les 120 choristes de cet ensemble de gospel, qui réunit loin au-delà de la seule ville de Neuchâtel. «Habituellement, nous sommes trois fois plus nombreux. Mais d'aucuns avaient des craintes», explique sa présidente, Esther Grangier, en comprenant tout à fait ces réticences.

A l'arrêt depuis le début de la pandémie, la chorale de la Rochette a tenté de répéter par visioconférence, mais l'expérience a vite montré ses limites. «Au début, je leur avais donné un nouveau chant à apprendre, avec l'idée de leur faire répéter les phrases après moi. Mais c'était compliqué et pas très intéressant. Chanter tout seul, c'est crispant», relève Isabelle Joos. Après ses retrouvailles d'un soir aux Jeunes-Rives, la chorale de La Rochette ne prévoit pas encore de reprendre ses répétitions. (ab)

MOBILE
TV
INTERNET
ello VOUS
CONNECTE
ello.ch/neuch

Plus de 120 jeunes ont participé au tournoi de jeux vidéo organisé par des membres du Conseil des jeunes de Neuchâtel et de la Côte

Newcastle gaming fait un carton en ligne

Pour sa 4e édition, le tournoi de jeux vidéo «Newcastle Gaming» s'est tenu entièrement en ligne samedi 20 et dimanche 21 juin dernier. Particularité de l'événement: il a été entièrement organisé par des jeunes de 12 à 16 ans, membres du Conseil des jeunes de Neuchâtel et de la Côte pour leurs pairs. Appuyés par le Centre de loisirs et la Jeunesse de la Côte, les jeunes ont eu l'opportunité de participer et de faire entendre leur voix pendant tout le processus d'organisation.

Une partie des organisateurs du tournoi. De gauche à droite: Codi, Thomas, Matteo et Abdirahman (Bernard Python - Atelier 333)

«Pour cette 4e édition, nous avons inversé le principe du festival en raison du coronavirus. Tandis que nous encourageons habituellement les jeunes à sortir de leur chambre pour jouer aux jeux vidéo ensemble, nous leur avons proposé cette année une version à jouer en ligne, en direct de chez eux», indique Michaël Frascotti, directeur du Centre de loisirs. Malgré ce changement de taille, les jeunes ont répondu présent. Trente-deux équipes, formées de quatre jeunes, ont disputé le tournoi de Fortnite, soit plus de 120 jeunes au total. «Plusieurs jeunes ont également participé aux jeux de société mis en ligne. C'était une super occasion pour eux d'échanger sur leur retour à l'école et l'arrivée des vacances», relève Jan Zimmermann, animateur socio-culturel.

Challenge réussi

Pour les jeunes qui ont mis sur pied l'événement, le challenge est réussi et le bilan positif. «Mis à part des petits bugs techniques ou d'horaire, tout s'est bien passé. Avec un peu de recul, on aurait pu s'y prendre un peu plus à l'avance pour la communication de l'événement. Les affiches ont été posées dans les collèges moins d'une semaine avant le tournoi. En anticipant, on aurait attiré plus de monde», explique Codi, élève au collège du Mail.

Maintenir le lien

Il faut dire que l'organisation de l'événement a été bouleversée par la situation sanitaire, obligeant les jeunes à tenir leurs séances en ligne. D'après Thomas, il était plus difficile «de motiver les gens à participer aux séances». Les jeunes organisateurs, eux, se sont investis avec entrain. «C'était une expérience super intéressante. On a fait des choix et on a réussi à organiser l'événement, même à distance», relève Matteo. «Le serveur Discord nous a permis de maintenir le lien avec les jeunes pendant toute la période de fermeture du Centre de loisirs, nous donnant la possibilité d'échanger en ligne», note Jan Zimmermann. Pendant le confinement, l'équipe du Centre de loisirs a d'ailleurs mené son travail d'écoute sur le terrain. (ak)

Ce qui leur a plu dans l'organisation de l'événement

Codi, 13 ans

«On trouvait important de proposer aussi des jeux de société en ligne comme le Uno, le Loup-garou ou le monopoly pour ceux qui n'aiment pas les jeux vidéo. Entre les matches, les équipes ont aussi jouer à ces jeux en attendant leur tour.»

Matteo, 14 ans

«Même à distance, on a réussi à organiser le tournoi. On a pu donner notre avis et les idées viennent de nous. On a par exemple choisi le jeu Fortnite, qui est très populaire, pour attirer un maximum de monde.»

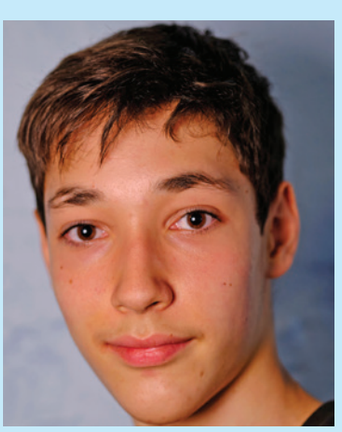

Thomas, 14 ans

«Les séances plénières du Conseil des jeunes ont eu lieu en ligne sur le serveur Discord. Plusieurs personnes se sont démotivées, ce qui nous a permis de ne travailler qu'avec les personnes qui avaient envie d'aider.»

Abdirahman, 13 ans

«Le tournoi est plus sympa en vrai pour rencontrer de nouvelles personnes. A l'école, beaucoup de monde s'est intéressé à l'événement. Tout le monde me posait des questions. Certains regrettent de ne pas participer faute de matériel.»

Le réseau de location de vélos en libre-service met à disposition 310 vélos entre Cornaux et Vaumarcus

Neuchâtelroule étoffe son réseau

Le soleil brille pour Neuchâtelroule! A la veille d'un été marqué par des vacances près de chez soi, le réseau de vélos en libre-service du littoral neuchâtelois annonce l'arrivée de 140 nouveaux vélos tout neufs répartis sur 44 bornes de partage, dont 18 fraîchement installées à Neuchâtel et sur le littoral. De quoi encourager à parcourir la région en toute liberté, de Vaumarcus à Cornaux en passant par les communes de la fusion.

De gauche à droite, Alain Rapin, conseiller communal de Corcelles-Cormondrèche, Christine Gaillard, directrice de l'environnement et de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel, et Philippe Niedermann, conseiller communal de Peseux. (photo sp)

Les 140 nouveaux vélos estampillés Donkey Republic - du nom du système d'exploitation sur application mobile - sortent un à un des ateliers Phénix où ils font l'objets de vérifications minutieuses: on y serre les vis, gonfle les pneus et huile les chaînes. D'ici début juillet, ces élégants cycles verts vont constituer la moitié d'une flotte de 310 deux-roues à disposition des abonnés et utilisateurs occasionnels du bas du canton.

«Le développement exponentiel de Neuchâtelroule sur l'ensemble du littoral neuchâtelois illustre à merveille l'union des forces entre les communes et le positionnement de la région phare du canton, qui se distingue par ses atouts en matière d'innovation, de smart région et de qualité de vie», a souligné Alain Rapin, président de Région Neuchâtel Littoral (anciennement Comul) et conseiller communal de Corcelles-Cormondrèche, lors d'un point de presse à Peseux.

Dans la future commune

Le réseau de vélos en libre-service, déjà très étendu au bord du lac, met également le cap sur les hauteurs. Les communes parties à la fusion de Neuchâtel ouest, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin sont désormais munies de bornes de partage. «Les innovations technologiques, alliées à la volonté politique de favoriser la mobilité douce à travers notamment le plan directeur cantonal de la mobilité cyclable (PDCMC), ouvrent des perspectives nouvelles pour la promotion du vélo», a noté de son côté le conseiller communal subiéreux Philipp Niedermann. C'est par exemple dans ce contexte que l'avenue Fornachon vient de passer à 30 km/h, avec des aménagements prévus à l'avenir pour favoriser la mobilité douce.

Pour assurer que chaque borne soit dotée d'assez de vélos, un véhicule chargé de vélos fait la navette pour assurer le «rééquilibrage». Neuchâtelroule vient à ce propos de remplacer son ancienne Smart âgée de 18 ans pour un fourgon électrique.

La leçon du Covid-19

Le Covid-19 avait contraint Neuchâtelroule à mettre ses cycles en veilleuse entre mars et avril, avant de reprendre en douceur le 11 mai, dans le respect des mesures de sécurité sanitaire de la Confédération. Quant à la station du Port de Neuchâtel, où l'on peut louer des vélos et d'autres types de cycles à la journée, elle vient de rouvrir ses portes le 17 juin dernier avec un plan de protection et une équipe bien formée.

«La pandémie a été porteuse de nombreux enseignements, sur le respect de l'environnement et sur la santé. La mobilité douce en est sortie gagnante, et nous souhaitons, en étoffant considérablement l'offre de location en libre-service et en sécurisant plusieurs tronçons de route, encourager la population à se déplacer à vélo, un moyen de transport idéal pour la santé et la distance sociale», a conclu la conseillère communale de Neuchâtel Christine Gaillard.

Viteos veut devenir l'actrice énergétique de référence du canton

Investissement de 50 millions dans le Haut

Soucieuse de son évolution dans un monde de l'énergie en constante mutation, Viteos continue son développement et s'ancre durablement dans la région neuchâteloise dans le but de devenir l'actrice énergétique de référence du canton.

Viteos est une société anonyme de droit privé issue de la fusion des services industriels des communes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Elle est détenue intégralement par des collectivités publiques du canton de Neuchâtel. Cette configuration particulière assure aux Neuchâtelois la prise en compte de leurs intérêts en qualité de citoyens et de consommateurs d'énergie, indique Viteos dans un communiqué.

Avec près de 350 collaboratrices et collaborateurs au service de ses 80'000 clients, Viteos gère et développe des activités d'approvisionnement, de production et de distribution de l'électricité, du gaz, de l'eau, de la chaleur et du froid.

En qualité d'employeuse, elle contribue à l'emploi régional. Poursuivant ses efforts d'optimisation de ses activités, Viteos désire réunir la majeure partie de son personnel sur un nouveau site principal. Celui-ci sera situé à La Chaux-de-Fonds et permettra de maximiser le fonctionnement de l'entreprise ainsi que les synergies entre les différents services spécialisés, afin de développer de nouvelles prestations efficacement et durablement. Il a également pour objectif d'offrir un cadre de travail agréable au personnel de l'entreprise. Le choix du site s'est effectué en fonction des critères d'accès faciles aux axes routiers, de la proximité avec les transports publics, du prix du terrain raisonnable et dans une des Villes fondatrices.

Le nouveau site réunira des services administratifs et techniques sur une surface utile de près de 18'000 m². Le projet est devisé à environ 50 millions de francs. Un concours d'architectes sera lancé afin de trouver un projet.

L'assainissement et la réaffectation du Collège latin seront débattus lundi soir au Conseil général

Vers une mue du Collège latin

Le Conseil communal souhaite saisir l'opportunité de créer au Collège latin un lieu destiné à la culture avec une véritable bibliothèque du 21e siècle, au moment où le Lycée Jean-Piaget quittera les lieux. Le projet vise à regrouper sous le même toit la Bibliothèque publique et universitaire, la Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi et Bibliomonde. D'importants travaux d'assainissement et de réaménagement du bâtiment devront être entrepris. Au vu de la richesse patrimoniale du bâtiment, le Conseil communal sollicite un crédit de 410'000 francs pour la mise en place d'un concours d'architecture.

Un concours d'architecture devrait être mis en place pour assainir et réaffecter le Collège latin en vue d'accueillir sous le même toit les trois bibliothèques de la ville. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

En date du 24 septembre 2012, le Conseil général acceptait une motion pour la création d'une Maison du livre qui regroupe toutes les bibliothèques de la ville sur un seul site. «Nous sommes très attachés au projet de réaménagement du Collège latin en un lieu de rencontre, de formation et de recherche offrant une documentation sur divers supports, dans différentes langues et s'adressant à tout un chacun. Il s'agit d'un projet phare du programme politique 2018-2021», relève le Conseil communal dans son rapport. Au vu de la richesse patrimoniale du Collège latin, construit entre 1827 et 1835, ainsi que de l'importance des travaux indispensables, tant pour l'assainissement du bâtiment que pour sa réorganisation, la mise sur pied d'un concours d'architecture est nécessaire. En effet, cette solution permet d'obtenir des propositions architecturales optimales tout en proposant une intervention respectueuse de la valeur historique et patrimoniale de l'édifice, le tout réalisable à un coût raisonnable.

La bibliothèque du futur

L'objectif est de créer une véritable bibliothèque publique du 21e siècle. «La bibliothèque favorise, sans discrimination, l'accès à l'information, à la connaissance et à la culture; elle contribue à la qualité de vie des citoyens et au vivre-ensemble; elle est un lieu de proximité ouvert à tous, favorisant la découverte et l'échange interculturel et intergénérationnel», souligne le Conseil communal. Le projet prévoit que le Collège latin, assaini et réhabilité, dispose d'une offre documentaire très riche et multi-supports. Des livres cartonnés pour tout-petits aux documents précieux pour les chercheurs, en passant par les ouvrages littéraires, les BD, les livres numériques et les mangas: il y en aura pour tous les goûts. Des espaces de travail seront aménagés dans les locaux en libre-accès.

Plusieurs partenaires externes enrichiront l'offre, à commencer par la Lanterne magique, qui prévoit un espace cinéma, divisé entre passé, présent et futur. Destiné aux familles, il aura pour but de sensibiliser parents, enfants et adolescents à l'image. La Cinémathèque suisse entend ouvrir un point d'accès aux archives audiovisuelles qu'elle conserve. Il s'agit d'aménager un espace, équipé d'écrans, afin d'accueillir des visiteurs de toute nature. Le projet prévoit encore la création d'une artothèque, c'est-à-dire une collection d'œuvres d'art, principalement d'artistes locaux, pouvant être empruntées pour un temps limité. De plus, un espace bureautique/informatique permettra aux personnes non équipées de pouvoir accéder à internet, y faire des recherches et imprimer les résultats. Un espace presse, une cafétéria et une salle de conférence, dotée de 80 places, verront aussi le jour. Au rez-de-chaussée prendra place un espace d'accueil et d'information. Il s'agira enfin de créer un lien avec la place et le lac en aménageant une ouverture et une entrée au sud du bâtiment. Du point de vue juridique, la réunion des trois entités distinctes paraît logique en vue de créer une seule et unique bibliothèque.

Le coût des travaux est estimé entre 25 et 30 millions de francs. L'enveloppe financière prévue comprend le réaménagement des espaces et l'assainissement des locaux. Pour l'heure, le Conseil communal sollicite un montant de 410'000 francs pour les études préalables et l'organisation du concours d'architecture. La fusion de communes oblige par ailleurs les autorités à repenser l'organisation des bibliothèques. «L'avenir des bibliothèques actuelles de Peseux et Corcelles-Cormondrèche doit être examiné en lien avec le maintien d'une proximité dans les prestations servies à la population», insiste le Conseil communal. Quant à la commune de Valangin, elle fait appel au Bibliobus. Toutes les bibliothèques sont impliquées dans les réflexions. (ak)

Dessiner l'espace de la capitale cantonale

Le projet de réaménagement des Jeunes-Rives sera débattu lundi soir, comme annoncé dans le précédent Vivre la ville. Deux rapports d'information figurent encore à l'ordre du jour. Le premier concerne la vision d'aménagement de la ville et la révision du plan directeur communal. Autrement dit, il s'agit de réviser les outils de planification territoriaux. Pour le Conseil communal, «c'est une véritable opportunité de dessiner l'espace de la capitale cantonale en intégrant les défis majeurs des changements climatiques et de la préservation de la biodiversité». Dans le cadre de la fusion, les données déjà existantes sur les quatre communes seront rassemblées d'ici fin 2020. Pour ce faire, le Conseil communal a inscrit un montant de près de 2 millions de francs au budget des investissements. Le second rapport d'information porte sur la politique culturelle de la Ville. Une étude de satisfaction a été menée auprès des acteurs culturels neuchâtelois par la HE-Arc. C'est sur la base de cette analyse que les axes de développement de la politique culturelle de la Ville pour la période 2020-2024 sont proposés, dans le cadre de la fusion et en concertation avec les autres communes. Trois objectifs stratégiques sont visés: le dynamisme des acteurs culturels locaux, l'accès à la culture et la mise en réseau.

Tribune politique

L'actualité de la ville sous la loupe des g

Jérôme Bueche
Groupe PLR

L'Histoire avance, les valeurs restent !

Dans six mois et quelques jours naîtra la nouvelle commune de Neuchâtel, qui comptera environ 45'000 habitants et qui deviendra la troisième ville de Suisse romande. Cette fusion, plébiscitée par la majorité de ses futurs habitants, est un beau projet. Il permettra de mettre en commun des ressources et d'avoir une vision globale, qui ne s'arrêtera pas au milieu de la route. Le cadre est donné, on connaît le «qui», on connaît le «quand», mais il reste encore plusieurs interrogations sur le «comment» et sur le «combien».

Le slogan des autorités exécutives se veut rassurant, on crée une nouvelle ville, ce n'est pas une absorption des communes limitrophes. Cela est correct. Toutefois, d'un point de vue administratif, l'actuelle Ville de Neuchâtel mettra dans le panier ses près de 1'000 employés, son administration et ses processus de gestion. Elle ajoutera ses 315 millions de francs de dette et sa fortune immobilière. On est loin de la tabula rasa et d'une création vierge de tout reliquat. La Ville de Neuchâtel, comme moteur naturel de cette fusion, joue un rôle prédominant pour le visage de la future commune.

À l'instar des communes, les partis politiques ont également fusionné. Une section «Commune de Neuchâtel» du PLR a vu le jour et permet aux groupes des différentes localités actuelles de se rencontrer et de débattre des questions qui restent en suspens. D'ores et déjà, nous avons pu constater que nos visions sont concordantes. Le «comment» et le «combien» de la nouvelle commune sont au centre des préoccupations des membres du PLR.

Sans grande surprise, les valeurs d'ouverture entrepreneuriale, de facilitation administrative, de responsabilisation des quartiers et de leurs associations, mais également de rigueur budgétaire font partie de la vision commune des actuels groupes PLR dans leurs communes respectives. Ces valeurs constituent la base de notre action politique et continueront, j'en suis sûr, à imprégner la nouvelle commune de réalisme et d'envie d'amélioration. Nous travaillons donc sur le «comment». Comment s'assurer que les services à la population restent de bonne qualité, et ceci sur l'ensemble du nouveau territoire? Comment faire pour investir dans les grands projets de la nouvelle commune, sans faire exploser la dette ou augmenter les impôts?

La dette et les impôts justement, ce sont eux qui devront répondre à la question du «combien». Sans rigueur budgétaire, la nouvelle commune va vite s'engouffrer dans la facilité. Pour satisfaire tout le monde, il est facile de sortir l'arrosoir à subventions, mais malheureusement, un gros nuage conjoncturel plane sur cette fusion que nous voulions festive. La crise sanitaire du Covid-19 semble être derrière nous, mais la crise économique y relative ne fait que commencer. Les recettes fiscales de 2020 et 2021 seront certainement en-deçà de toutes les prévisions, il serait dommage que la première décision des nouvelles autorités soit de devoir augmenter les impôts. Notre groupe se réjouit d'une fusion réussie, mais pour cela, il faudra rester réaliste et ferme. Mettons dès le début cette nouvelle commune sur les bons rails.

> **«Il serait dommage que la première décision des nouvelles autorités soit de devoir augmenter les impôts.»**

Martha Zurita
Groupe PopVertSol

Un spectre hante le monde

Un microscopique organisme parcourt le monde à grande vitesse et a également fait halte à Neuchâtel: le SARS-CoV-2. Ce virus qui peut déclencher une maladie potentiellement grave appelée Covid-19 nous a contraints, pour un temps, à modifier nos habitudes, nos relations sociales, nos achats, nos moyens de production et à revoir la distribution des richesses. Il nous a obligés à rester enfermés, à ne plus acheter de marchandises non indispensables.

> **«Le Covid-19 nous invite à trouver de nouvelles manières de vivre ensemble et ainsi, peut-être, sortir de cette pandémie plus solidaires et réconciliés avec une économie sérieusement repensée.»**

Les moyens de production mondialisés et les entreprises délocalisées ont été remis en question. Ce virus nous a donné des idées de ce qui devrait être produit plus localement pour réduire l'extrême dépendance vis-à-vis de pays tiers, dont beaucoup sont situés à de milliers de kilomètres de la Suisse. Il a questionné en profondeur nos valeurs, les a bouleversées et est arrivé avec plus ou moins de succès à façonner nos actions et comportements.

En ce temps suspendu, il est utile de poser un regard nouveau sur la ville et ses alentours, afin d'en saisir les véritables atouts et redéfinir ce qu'elle peut apporter à la satisfaction des besoins essentiels et à qualité de la vie: des hôpitaux de proximité facilitant l'accès aux soins, des coins de nature encore préservés, des zones permettant de développer des productions locales comme le maraîchage, la culture fruitière, le bois, la pisciculture. La fabrication de biens de consommation non indispensables n'est plus d'actualité.

Ce virus questionne notre système de santé, qui était entré dans l'ère de la concurrence, soumis aux lois du sacro-saint marché et dont nos autorités ont tant vanté les bénéfices, tandis que, sur un terrain mal préparé, le personnel de santé a dû redoubler d'efforts pour accueillir les malades en souffrance. Malgré des plans de pandémie existant sur le plan national, les stocks de matériel prévus pour ces cas étaient en dessous de ce qu'ils devaient être et le manque de personnel employé pour s'occuper des problèmes de santé publique a empêché le traçage efficace des contacts des personnes malades pour enrayer la propagation du virus dès le début.

La Confédération a ordonné le confinement de la population chez elle pour éviter de saturer rapidement les hôpitaux à la limite de leurs capacités. Soudain, de nouveaux héros sont apparus: les médecins, le personnel de santé, les employé-e-s des buanderies et tous ceux et celles qui assurent des prestations sanitaires et des services à la population.

Cela pourrait-il durer? Le spectre du coronavirus, qui touche nos façons de penser, nos manières d'agir et même de concevoir le monde, pourrait-il nous amener à vivre dans une sobriété contrainte et changer durablement notre façon de produire et de consommer? Renversera-t-il le système économique en place ou bien les Etats injecteront-ils des sommes énormes pour le sauver, alors qu'il touche là manifestement à ses limites? Le Covid-19 nous invite à trouver de nouvelles manières de vivre ensemble et ainsi, peut-être, sortir de cette pandémie plus solidaires et réconciliés avec une économie sérieusement repensée.

Tribune politique

roupes du Conseil général

Sylvie Hofer-Carbonnier
Groupe Vert'libéraux-PDC

Climat : la Ville doit enfin devenir exemplaire

La majorité des Neuchâtelois-e-s sont des locataires, qui habitent le plus souvent dans des immeubles anciens. Ces bâtiments consomment 4 à 5 fois plus d'énergie que ceux qui se construisent actuellement et ils sont en général chauffés au mazout ou au gaz. Actuellement seul 1% du parc immobilier est rénové chaque année : à ce rythme, un siècle sera nécessaire pour un assainissement complet, alors que l'urgence de mesures pour contrer le réchauffement climatique est devenue évidente (un tiers du CO2 émis en Suisse provient du chauffage).

La nouvelle loi cantonale sur l'énergie votée cette semaine au Grand Conseil met notamment l'accent sur le devoir d'exemplarité des collectivités publique. Et là, hélas, le bilan du Conseil communal de Neuchâtel est bien maigre: malgré une situation financière confortable, les investissements dans la rénovation du riche parc immobilier en propriété de la Ville sont restés très insuffisants ces dernières années, et les ambitions sont anémiques. Dans les trente ans à venir, la Ville prévoit de rénover … deux bâtiments par année, alors qu'une douzaine d'entre eux sont aujourd'hui déjà pratiquement insalubres !

Même constat pour l'énergie photovoltaïque : première ville romande à recevoir le label « Cité de l'énergie » en 1995 et couronnée du prix solaire suisse voilà plus de sept ans, la ville de Neuchâtel n'arrivait en 2019 même pas à la moyenne suisse d'exploitation du potentiel solaire de ses toitures, avec un pourcentage aux alentours de 5 %.

> « Les investissements dans la rénovation du riche parc immobilier en propriété de la Ville sont restés très insuffisants ces dernières années. »

Mais l'investissement le plus rentable pour le climat est celui qui consiste à éviter le gaspillage. Notre groupe souhaite savoir comment la Ville gère les décomptes de chauffage des immeubles qu'elle loue. Quel intérêt ? Un bailleur soucieux du climat et de ses locataires devrait toujours opter pour un décompte individuel des frais de consommation de chauffage : des dizaines de milliers de locataires du canton reçoivent chaque année un décompte de charges forfaitaire, calculé non pas en fonction de leur consommation effective, mais simplement proportionnellement à la taille de leur logement.

Conséquence : celle ou celui qui évite les gaspillages finance directement son voisin qui s'en moque. Une absurdité énorme, qui date de l'époque où les hydrocarbures ne coûtaient presque rien et où personne ne parlait de protection du climat : cela doit changer, et tout le monde va y gagner.

Cet investissement du bailleur, pratiquement neutre pour lui, est indispensable pour que les locataires profitent des avancées technologiques qui permettront de gérer toujours mieux les besoins en chaleur, en évitant par exemple qu'un appartement soit chauffé de la même manière, qu'il soit occupé ou pas, par exemple pendant les vacances. Selon des études faites à l'étranger, le locataire responsable d'un bâtiment ancien pourra quant à lui économiser jusqu'à 20% sur sa facture de chauffage!

Après les prix et les belles phrases, il est donc vraiment temps de mieux travailler à ce qu'on ne voit pas, mais qui a un vrai impact !

Baptiste Hurni
Groupe socialiste

Il y a mieux à faire que de déboulonner David de Pury

Une pétition circule, dans le sillage des manifestations «black lives matter», pour déboulonner la statue de David de Pury. En effet, le bienfaiteur de Neuchâtel a engrangé une fortune colossale en investissant dans des sociétés qui exploitaient des esclaves. Il n'est d'ailleurs pas le seul personnage honoré dans notre ville dont le passé est trouble. On a déjà beaucoup parlé de Louis Agassiz dont le nom a été remplacé il y a quelques temps par celui de Tilo Frey sur l'espace qui lui était dédié, essentiellement parce qu'à côté de ses qualités de scientifique, il a aussi théorisé les races d'une manière particulièrement odieuse. On pourrait aussi citer Pierre-Alexandre DuPeyrou, dont la fortune provient de plantations au Suriname et dans lesquelles des esclaves étaient exploités alors que le Palais à son nom nous régale aujourd'hui autant les yeux que les papilles, ou encore Jacques-Louis de Pourtalès, dont le négoce d'indiennes de coton est aussi trouble et qui a fondé l'hôpital pourtant toujours à son nom. Bref, la ville de Neuchâtel regorge de témoins d'un passé qui n'est pas reluisant.

Faut-il pour autant éradiquer ce passé ? Renommer l'hôpital Pourtalès, le Palais DuPeyrou et déboulonner la statue de Pury ? Faut-il purement et simplement supprimer de la mémoire collective celles et ceux dont le souvenir nous fait honte aujourd'hui ?

Si cette interrogation, notamment au prisme de l'actualité étasunienne, est pertinente, la réponse suggérée, à savoir déboulonner, procède à mon sens d'une terrible erreur. D'abord, l'histoire ne se réécrit pas – à moins d'être né dans un régime totalitaire. J'aimerais bien pouvoir dire qu'une grande partie de la fortune de ma ville est le produit de donations généreuses de purs philanthropes n'ayant aucunement à rougir de leurs activités. Tel n'est pas le cas. Ensuite, plutôt que de tenter de gommer ce qui nous déplaît dans notre passé, nous devrions l'utiliser pour instruire les jeunes générations. Plutôt que de se voiler la face et pudiquement enlever une statue d'un homme dont les valeurs ne correspondent plus en rien aux nôtres, nous devrions utiliser ce symbole pour expliquer quel fut son commerce et sensibiliser la population par des expositions, visites, recherches ou conférences publiques.

La place De Pury devrait devenir le cœur d'un travail de mémoire pour que celles et ceux qui y passent sachent quel est cet homme qui les toise et que la richesse de notre cité n'est pas uniquement due à l'ingéniosité et au mérite des Neuchâteloises et des Neuchâtelois.

Plus encore, nous devrions collectivement combattre l'esclavage contemporain. Il ne s'agit plus du même, mais d'une forme beaucoup plus hypocrite d'exploitation des êtres humains. C'est le fait de quelques multinationales qui, sans une once de morale, empoisonnent l'eau des populations dans des mines en Amérique du Sud, corrompent des gouvernements pour continuer de polluer sans vergogne, utilisent des sociétés qui emploient des enfants. Ces multinationales ont pignon sur rue, ici en Suisse, et nous en sommes trop souvent les clients.

Nous serons appelés aux urnes en septembre pour déterminer si ces multinationales, au nom de la compétitivité de la Suisse, doivent ou non continuer leur activité sans que leur responsabilité ne puisse être mise en cause en Suisse. Que celles et ceux qui veulent déboulonner David de Pury ne s'y trompent pas : le vrai combat consiste à changer notre présent et notre futur. Pas le passé.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pablo Chinchilla, architecte à Hauterive (bureau W&M architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Elargissement d'une fenêtre à la rue de Treymont 8, article 8913 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 109111, pour le compte de Madame May May Thi Thanh Van Nguyen & Monsieur Vercruysse Nicolas. Les plans peuvent être consultés du 26 juin au 27 juillet 2020, délai d'opposition.

Demande de la Société Hitz und Partner SA, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Echange d'antennes sur une installation de communication mobile existante - NETS à la route des Gorges-du-Seyon, DP 655, SATAC 107659, pour le compte de l'Office fédéral des routes OFROU. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2020, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.
Service des permis de construire

Expérience non-fumeur

Classe des Terreaux tirée au sort

Le concours national «Expérience non-fumeur» a été organisé pour la 20e fois cette année. Commencée en classe, l'expérience s'est poursuivie à la maison pendant la période de fermeture des établissements. «Vivre sans fumer», le Centre neuchâtelois pour la prévention du tabagisme, relaye ce projet de prévention dans le canton de Neuchâtel. Dans ce cadre, les classes inscrites se penchent pendant un semestre sur la consommation de tabac et ses conséquences, et s'engagent à ne pas consommer de produits du tabac pendant la durée du concours. Les classes qui tiennent leur engagement prennent part à un tirage au sort: cette année deux classes neuchâteloises ont eu la chance de remporter un prix, dont celle de Marianne Wälchli, au collège secondaire des Terreaux, qui gagne un bon de voyage CFF.

Pour cette édition 2019/2020, 2'227 classes de toute la Suisse ont participé à ce concours. Dans le canton de Neuchâtel, ce sont 51 classes d'écoles secondaires qui ont relevé ce défi, et 45 d'entre elles ont réussi à ne pas consommer de produits du tabac.

Parking des Jeunes-Rives

Nouveau système d'accès

Les barrières automatiques remplaceront l'ancien système dès le 20 juillet. Un dispositif qui pourra être réutilisé ailleurs après réalisation complète du parc des Jeunes-Rives.

Le parking des Jeunes-Rives se dote d'un nouveau système d'accès. Des barrières automatiques sont en train d'être installées au point d'entrée et de sortie de l'ouvrage: elles remplaceront dès le 20 juillet l'ancien système d'horodateurs. Un ticket sera délivré à l'entrée, payable à la sortie dans une nouvelle guérite en verre également en cours de construction.

Ce dispositif, qui constitue la norme de nos jours pour un parking de cette taille, permet d'éviter le contrôle du stationnement véhicule par véhicule. Il est bien évidemment temporaire puisque le projet de parc des Jeunes-Rives prévoit, dans sa deuxième phase, la disparition du parking au profit de solutions alternatives de stationnement encore à l'étude. Le dispositif pourra être réutilisé ailleurs. En attendant, rien ne change pour les titulaires d'une vignette pour les zones 1-2-3: il suffit de se procurer un badge gratuit au Service communal de la sécurité, par mail à l'adresse SCS-AutorisationsStationnement@ne.ch ou à la réception du SCS, faubourg de l'Hôpital 6. Consulter les horaires sur: www.neuchatelville.ch/securite.

Accords de positionnement stratégique

C'est reparti pour quatre ans

Véritable outil de concertation au service de la collaboration entre collectivités publiques depuis 2017, les Accords de positionnement stratégique (APS) ont confirmé leur utilité pour organiser et structurer les relations institutionnelles, renforcer les positionnements régionaux et dynamiser la mise en oeuvre de projets partagés. Les régions, leurs communes membres, l'Etat et le RUN ont donc décidé de reconduire ceux-ci pour la période 2020-2024.

Signés en septembre 2017, les Accords de positionnement stratégique ont permis une définition concertée du positionnement spécifique de chacune des quatre régions neuchâteloises. C'est donc de manière unanime que l'ensemble des signataires, intégrant désormais la commune de Saint-Blaise qui rejoint les signataires de l'APS de la Région Neuchâtel Littoral, ont signé les avenants reconduisant les accords de positionnement stratégique, avec comme seule modification des adaptations de forme destinées notamment à tenir compte des récentes fusions de communes et de la nouvelle structure RUN en quatre régions (voir ci-après). Durant la prochaine législature communale 2020-2024, sous l'égide du RUN, les Régions neuchâteloises, en collaboration avec leurs communes membres et l'Etat, poursuivront ainsi la mise en oeuvre de projets d'importance pour le développement du canton.

Suites du Covid-19

New Port Expo annulée en 2020

New Port Expo 2020 n'aura pas lieu: en raison de l'évolution de la pandémie Covid-19 et suite aux décisions prises par les diverses autorités, les organisateurs de la manifestation, qui réunit entre 20 et 25'000 personnes environ chaque octobre, ont décidé d'y renoncer cette année. «Le conseil d'administration Salon Expo SA et le comité d'organisation de NewPort Expo ont pris la difficile décision d'annuler la manifestation 2020 ainsi que l'installation de la tente place du Port, précise un communiqué. «Nous sommes navrés et profondément attristés d'avoir dû prendre cette décision, c'est une première en 53 éditions. Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2021 du 22 au 31 octobre», ajoute le communiqué.

Prix du CSEM

Se savonner à l'absinthe

Le prix CSEM du développement durable 2020 a récompensé un projet consacré à la création d'un savon artisanal à l'absinthe typiquement neuchâtelois, libre de tout emballage. Baptisé «le p'tit Neuchâtelois», ce produit, développé par des étudiants du CPLN, sera prochainement exposé à la pharmacie de l'Orangerie. Les lauréats ont séduit le jury par leur professionnalisme, l'originalité du projet, et leur approche liant terroir et écologie.

Lucas Burri, Grégory Friche, Liam Menoud et José Valbuena ont joint leurs forces et leurs compétences pour développer un savon artisanal dur à l'absinthe, d'une qualité professionnelle et sans emballage. Les lauréats ont été récompensés pour la qualité du travail fourni, leur concept publicitaire, leur collaboration avec les professionnels de la branche, et leur produit unique, liant terroir neuchâtelois et écologie. Des comptes Facebook et Instagram ont été ouverts pour promouvoir les aventures de ces apprentis-entrepreneurs, qui souhaitent vendre leurs produits, et aller de l'avant.

Les savons à l'absinthe seront bientôt en vitrine à la pharmacie de l'Orangerie. (Page Facebook «Le p'tit Neuchâtelois»)

La Ville officielle

Tourisme neuchâtelois

Sur la piste des Chenapans

Vous ne le connaissez pas encore ? Le jeu de piste «Les Chenapans» invite petits et grands à sillonner le coeur historique de Neuchâtel à la recherche de fresques murales inspirées de la Belle Epoque. Quatorze étapes riches en surprises et en amusement permettent aux plus futés d'accéder au coffre et à son contenu. Une activité à la fois ludique et didactique à découvrir en famille ou lors d'une sortie scolaire.

Déchiffrer un message caché grâce à une lumière UV, suivre les indications d'une vache originale, utiliser une loupe magique pour obtenir un code mystérieux ou repérer des anachronismes, voilà quelques-uns des défis qui tiennent les joueuses et joueurs en haleine. La découverte du coffre en fin de parcours réserve une jolie surprise à ceux qui auront déjoué les embûches et constitue un moment fort et fédérateur du jeu.

Autre opportunité de découvrir les perles de la cité millénaire, la visite guidée «Neuchâtel à la Belle Époque» reprend du service : avec 20 personnes maximum, elle offre un voyage interactif à travers le temps, dans le respect des consignes sanitaires actuelles. Infos sur www.neuchatel-belle-epoque.ch

Les Ponts-de-Martel

Bien-fonds à vendre

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel met en vente le bien-fonds 2203 du cadastre des Ponts-de-Martel, sis au ch. de Sommartel, au plus offrant, en dessus de 135 francs le m², soit en dessus de 60'210 francs pour les 446 m². Le bien-fonds est vendu libre de bail. La vente sera subordonnée à la sanction du Conseil d'Etat de l'arrêté du Conseil communal y relatif.

Les offres, avec garantie de financement d'une banque, sont à adresser au Service des domaines, fbg du Lac 3 à 2000 Neuchâtel, au plus tard le 10 août 2020.

Conseil général

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 29 juin 2020, à 18h30 au Château, salle du Grand Conseil. L'ordre du jour est le suivant :

A. Rapports

20-001
Rapport du Conseil communal, concernant le nouveau parc urbain des Jeunes-Rives.

20-007
Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit relative à l'organisation d'un concours d'architecture portant sur l'assainissement et la réaffectation du Collège latin.

20-013
Rapport d'information du Conseil communal, concernant la vision d'aménagement de la ville et la révision du plan directeur communal.

20-012
Rapport d'information du Conseil communal, concernant la politique culturelle de la Ville de Neuchâtel.

B. Autres objets

20-603
Interpellation du groupe PopVertSol par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée «Plan de quartier de Serrières-Tivoli, un projet toxique ?».

20-604
Interpellation du groupe PopVertSol par Mme Jacqueline Oggier Dudan et consorts, intitulée «Les zones de rencontre (20 km/h) doivent-elles vraiment être libres de tout obstacle ?».

20-302
Motion du groupe socialiste par Mme Isabelle Mellana Tschoumy et consorts, intitulée «Gratuité des transports publics sur le territoire communal pour les seniors les plus défavorisés».

20-303
Motion du groupe socialiste par Mme Julie Courcier Delafontaine et consorts, intitulée «Des salles pour favoriser la vie de quartier et les projets collaboratifs».

20-304
Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Des logements avec encadrement à loyer abordable pour nos aînés !».

20-605
Interpellation du groupe socialiste par M. Gabriele Jeanneret et consorts, intitulée «Des vélos électriques subventionnés !».

20-606
Interpellation dont le traitement en priorité a été refusé le 11 mai 2020, du groupe PopVertSol par M. François Chédel et consorts, intitulée «Respecter les directives et se concentrer sur l'essentiel, aussi pour l'aviation militaire».

20-608
Interpellation du groupe PLR par M. Philippe Mouchet et consorts, intitulée «Le virus «concouris architecturis» dévore-t-il nos finances ?».

20-609
Interpellation du groupe PopVertSol par M. Jean-Luc Richard et consorts, intitulée «La Ville en fait-elle assez pour la promotion de l'isolation des bâtiments et des énergies renouvelables ?».

20-610
Interpellation du groupe PLR par M. Yves-Alain Meister et consorts, intitulée «Télétravail dans l'administration : Quel bilan en retirer ?».

18-402/18-403/18-404 (Pour mémoire)
Propositions par Mmes et MM. Amelie Blohm Gueissaz, Jonathan Gretillat, Christophe Schwarb, Sylvie Hofer-Carbonnier, Nicolas de Pury et Dimitri Paratte, portant sur la modification du Règlement général de la commune de Neuchâtel.
Selon décision du Bureau du Conseil général du 12 février 2019.

19-406 (Pour mémoire)
Proposition du groupe socialiste, par Mmes et MM. Baptiste Hurni, Mariachiara Vannetti, Gabriele Jeanneret, Nando Luginbühl, Patrice de Montmollin, Jonathan Gretillat, Antoine de Montmollin, Catherine Schwab, Anne Dominique Reinhard et Timothée Hunkeler, intitulée «Projet d'arrêté visant à préserver, aménager et développer les parcs et espaces publics dans les quartiers de la Ville de Neuchâtel» (Déposée le 28 octobre 2019 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1ère fois lors de la séance du 11 novembre 2019 :
Renvoi à la Commission des plans d'aménagement communal et d'alignement pour étude, selon décision du Conseil général du 20 janvier 2020.

Conseil général (suite)

Neuchâtel, le 9 juin 2020

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

Les Cadolles

Nouveau parcours en forêt

Un nouveau parcours balisé a été aménagé par le Service des forêts de la Ville dans la forêt entre les Cadolles (départ direction est au giratoire) et la Roche de l'Ermitage. Le long de 14 postes, marqués par des totems en bois, vous pouvez découvrir des espèces animales et végétales, ainsi que le rôle qu'ils jouent dans nos forêts. A hauteur du totem «chevreuil», on verra ainsi des jeunes chênes protégés de la gourmandise de ce cervidé. Une grenouille fait un clin d'œil aux têtards qui barbotent dans un petit étang alors que des trous de pics surplombent le panneau à l'effigie de l'oiseau. La balade se termine à la Roche de l'Ermitage, avec une superbe vue sur la ville. Ce parcours s'inscrit dans une campagne de l'Office fédéral de l'environnement. Rendez-vous sur le site www.diversité-forestière.ch

Une grenouille devant un étang : et s'il y avait des têtards ?

Semaine du 24 au 30 juin 2020

Trois sorties cinéma

Moscou aller simple !

Viktor, employé de la police, est infiltré par ses supérieurs au Schauspielhaus, le fameux théâtre de Zurich, afin d'y collecter des informations sur les gens de gauche qui y travaillent. Quand il s'amourache de l'actrice Odile, qu'il est censé surveiller, il ne peut plus reculer: il doit choisir entre sa mission et ses sentiments. | **Apollo**

Benni

En compétition à la Berlinale 2019, ce film raconte avec une grande force l'histoire d'une enfant affectée par des crises de colères majeures ainsi que la frustration du personnel encadrant dans un système d'aide à l'enfance sans solution adaptée. Son assistante sociale et Micha, un éducateur, tenteront tout pour calmer ses blessures et l'aider à trouver une place dans le monde. Cette magnifique première œuvre est portée par le jeu tout en nuance de la jeune actrice Helena Zengel, très impressionnante. | **Apollo**

Woman

Comment savoir si un Etat progresse? Woman pourrait être un début de réponse. Ce film nous amène aux quatre coins du monde à la rencontre des premières concernées: toutes ces femmes aux parcours de vie différents, façonnées par leur culture, leur foi ou encore leur histoire familiale. Sorti en mars à l'occasion de la Journée des femmes, ce film est une reprise. | **Apollo**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg
Illustration : Atelier 333
Secrétariat : Thierry Guillod
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Sandra Rocha
Impression et publicité : Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96 • E-mail : journal@messeiller.ch
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité : N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence : tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), lecture publique : horaires provisoires jusqu'au 16 août : lu au ve 14h-18h, sa et di fermé. www.bpun.unine.ch/horaires Tél. 032 717 73 00.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans), nouveaux horaires : ma au ve 13h30-17h. Tél. 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch. Prescriptions sanitaires de l'OFSP et Association Bibliosuisse.

Bibliomonde bibliothèque interculturelle et multilingue (rue de la Treille 5), horaires : lu, me et ve 14h-17h, ma 9h-11h /14h-17h, je 14h-19h et sa 10h-12h. Fermeture estivale du 13 juillet au 9 août. Tél. 032 721 34 40. www.bibliomonde.ch.

Piscines du Nid-du-Crô Ouverture au public : Piscine intérieure : sa, di et jours fériés 9h-20h et me 14h-20h ; Piscines extérieures, tous les jours 9h-20h jusqu'au 6 septembre. Tél. 032 717 85 00. www.lessports.ch.

Piscine de Serrières Ouverture au public jusqu'au 30 août : lu au ve 12h-19h, sa et di 10h-19h. Durant les vacances scolaires, tous les jours 10h-19h. Fermée en cas de mauvais temps. Tél. 032 717 85 00.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture lu au ve 8h30-12h et 13h30-16h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu et me 8h30-12h et 13h30-17h ; ma 7h30-12h et ap-midi fermé ; je 8h30-12h et 13h30-18h ; ve 8h30-15h non-stop. Tél. 032 717 72 20, e-mail : cdh.vdn@ne.ch. Max 5 personnes à la fois, merci de patienter à l'extérieur.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail : ec.vdn@ne.ch. Max 5 personnes à la fois, merci de patienter à l'extérieur.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), objets trouvés, parcage en ville, propriétaires de chien, sécurité publique, ports, prévention feu, pompiers et ambulanciers professionnels, protection civile, médiation urbaine, réception ouverte, lu au je 7h30-12h et 13h30-17h (je 18h), ve 7h30-17h non-stop. Tél. 032 717 70 70. Merci de privilégier les prestations en ligne : www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Culte du dimanche 28 juin

Collégiale : di 28, 10h, culte.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, di 28, 9h30, 11h30 et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc, sa 27, 17h, messe ; di 28, 10h et 11h15, messes en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 27, 18h30, messe.

Mission portugaise : horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise.

Merci de respecter les règles sanitaires et les consignes locales.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 28, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, sa 27, 18h, célébration ; di 28, 10h, célébration à la Chaux-de-Fonds.

Publicité

viteos
toutes vos énergies

RÉNOVATION DU RÉSERVOIR DE FONTAINE-ANDRÉ

Avril 2020 à Avril 2021

Le nouveau réservoir de Fontaine-André remplace l'ancien ouvrage de 1954.

Il permettra en 2021 d'alimenter un réseau d'eau potable élargi à de nouvelles communes du littoral est. La rénovation comprend :

l'assainissement complet du réservoir,
la création d'une station de pompage,
le renforcement électrique.

Ces travaux sont réalisés en partenariat entre:

la Ville de Neuchâtel

Ville de Neuchâtel

la CEN

syndicat intercommunal
de la Communauté des Eaux Neuchâteloises

Hauterive · Saint-Blaise · Cornaux · Cressier · Le Landeron

MESSEILLER SA
Imprimeur • Editeur

**Afin de compléter notre équipe,
nous recherchons pour une date à convenir**

UN/UNE COURTIER/COURTIÈRE EN PUBLICITÉ (40% À 60%)

Mission: développement du porte-feuille annonces de nos diverses publications

- participation à la planification des campagnes
- suivi de la clientèle

Profil:

- expérience dans la vente
- très bon contact humain
- être motivé et perséverant
- connaître le tissu économique régional
- Permis de conduire

Postulation à: administration@messeiller.ch

NOS RETROUVAILLES

Économisez Maintenant 1000CHF

TEMPUR
A mattress like no other

LA MAISON DU DORMIR
ESPACE DÉDIÉ AU CONFORT DE VOS NUITS

Rue du Seyon 23 2000 Neuchâtel T. 032 724 66 76
info@lamaisondudormir.ch

www.lamaisondudormir.ch

Nouvel élan pour l'Hôtel particulier Pourtalès-Castellane, qui rouvre ses portes au public

La Villa Castellane reprend vie

L'ancienne banque du faubourg de l'Hôpital 21 se mue en un centre de savoir-faire. Depuis le 1er mars dernier, plusieurs entreprises ont établi leurs bureaux au premier étage de l'Hôtel Pourtalès-Castellane, tandis qu'un café a été aménagé au rez-de-chaussée avec un accès au jardin, donnant sur une magnifique terrasse. L'école de danse de Melinda Stampfli a également emménagé dans la prestigieuse demeure, fermée au public durant plusieurs années.

Les différents partenaires de la « Villa Castellane » réunis au bar. De gauche à droite : Céline Surdez, Melinda Stampfli, Ricardo Da Silva, Julie Da Silva-Arrais, Karin Jeannerat, David Glardon, Ségolène Aebi-Faye et Emmanuelle Grau-Bretin. (David Marchon - Atelier 333)

«Nous fonctionnons comme une entreprise où chacun possède ses propres compétences. Notre racine commune est Céline Surdez, qui rêvait d'associer sous le même toit différents univers et savoir-faire», relève Emmanuelle Grau-Bretin, fondatrice de «Flacon & Molécule». La designer olfactif et directrice artistique sensoriel, qui crée des identités olfactives sur mesure et dispense des conseils avisés en parfumerie, partage le premier étage de la bâtisse avec Céline Surdez, qui a fondé «In/Edit», société spécialisée dans les cadeaux d'entreprise sur mesure. Ségolène Aebi-Faye, architecte d'intérieur, designer, graphiste et fondatrice d'«à côté», a conceptualisé l'identité visuelle de l'association et du café «Villa Castellane». C'est également elle qui a imaginé l'aménagement des locaux. Karin Jeannerat, fondatrice de CSplus comptabilité et services, est également localisée au même niveau.

> « Nous sommes tous animés par la volonté d'enrichir la vie culturelle. »

«Dotés d'un profond sens de l'esthétisme, nous sommes tous animés par la volonté d'enrichir la vie culturelle de Neuchâtel, tout en mettant en lumière les qualités architecturales et la richesse historique du bâtiment», explique Emmanuelle Grau-Bretin. Pour ce faire, les partenaires ont créé l'association «Villa Castellane» avec pour objectif de redonner son lustre d'antan à cette prestigieuse demeure (voir encadré). Située à quelques pas du centre-ville, la Villa Castellane a pour ambition de faire rayonner Neuchâtel et son bijou de centre-ville loin à la ronde. Un projet qui a visiblement séduit Jürg Stäubli, propriétaire des lieux, qui a accepté de louer la totalité de l'édifice aux partenaires. «L'idée de nous réunir et la cohésion qui règne entre nous tous a probablement jouer en notre faveur», commente Emmanuelle Grau-Bretin.

Un rêve qui devient réalité

Et quelle plus belle manière d'accueillir le public que dans le Café Villa Castellane, aménagé avec soin au rez-de-chaussée. En se lançant dans cette aventure, Julie Da Silva Arrais et son frère Ricardo Da Silva, qui conserve tout de même son poste actuel dans un garage, réalisent un rêve. «Cela fait longtemps qu'on avait envie de tenter l'expérience», relève Julie Da Silva Arrais, qui est prête à consacrer tout son temps à ce projet. Le frère et la sœur ont sélectionné des produits de qualité, principalement issus du terroir. «Nous avons créé notre propre assemblage de café, torréfié en Suisse», indique Ricardo Da Silva. Les exploitants proposent également une sélection de bières artisanales de Cortaillod et des sirops 100% suisses et bio, confectionnés à base de fruits de saison. Le café offre également de la petite restauration avec des tartines et salades, notamment à la pause de midi. En soirée, des planchettes garnies entre autres de fromages et charcuterie du terroir. Une magnifique terrasse a été aménagée dans le jardin de la villa offrant des espaces généreux de délassement.

Compagnie de danse professionnelle

Toujours au rez-de-chaussée, le Melinda Dance Center devenu l'Académie MDC a pris ses quartiers dans plusieurs pièces, dont le grand salon. «Danser dans un lieu empreint de telles énergies procure un sentiment unique», relève sa directrice Melinda Stampfli. Le déménagement de l'école de danse lui permet d'axer encore davantage son enseignement sur la qualité avec des cours limités à 15 élèves. L'Académie est désormais dotée d'une compagnie de danse professionnelle. «Il sera possible de la voir sur scène pour la première fois en novembre et décembre», précise Melinda Stampfli. Au bénéficie du brevet fédéral de moniteur de conduite, David Glardon, créateur de Doud's auto-école et assistant de direction au MDC, occupe quant à lui un petit salon au rez-de-chaussée. La proximité physique entre les différents bureaux permet de créer des synergies et d'imaginer de nouveaux projets. «Nous défendons des valeurs communes telles que la qualité, l'exigence et l'authenticité, toujours dans un esprit de profonde bienveillance», précise Emmanuelle Grau-Bretin. Une fois que chacun aura trouvé ses marques, les partenaires se verraient bien accueillir des événements comme des expositions, des concerts ou des spectacles de théâtre. (ak)

Patrimoine historique à mettre en lumière

Construit entre 1814 et 1816 par Frédéric de Pourtalès et son épouse Marie-Louise Castellane, l'Hôtel particulier Pourtalès-Castellane constituait un haut lieu de la vie sociale neuchâteloise. De style Empire, ses lignes furent imaginées par le jeune architecte soleurois Anton Froelicher, alors établi à Paris, et à qui l'on doit également l'emblématique Collège latin. Pendant près d'un siècle, la demeure principale servira d'institution bancaire. Laissée vacante pendant de longues années, elle a rouvert ses portes, durant trois mois à fin 2019, à l'occasion d'expositions-ventes organisées par le Cabinet Arts Anciens de Pierre-Yves Gabus. Depuis le 1er mars 2020, elle abrite plusieurs partenaires, réunis en association, qui ont à cœur de mettre en valeur ce patrimoine historique.